



## Nos orientations

*Le Programme Pluriannuel d'Interventions définit, pour cinq années, les orientations et les moyens de l'EPF Normandie. Il tient compte des orientations stratégiques définies par l'autorité administrative compétente de l'État.*

La construction de la stratégie de l'établissement pour 2022-2026 s'est appuyée largement sur l'analyse du contexte et des enjeux du territoire. Elle a été enrichie par les résultats de la consultation de collectivités normandes et des contributions des collectivités reçues en cours d'année.

Cette stratégie se décline en cinq orientations.

Dans cette rubrique vous trouverez :

**Les cinq orientations du PPI 2022-2026 (**  
**<http://www.epf-normandie.fr/index.php/Que-faiso>**  
**)**

[us/Nos-orientations/Les-cinq-orientations-du-PPI-2022-2026](http://www.epf-normandie.fr/Nos-orientations/Les-cinq-orientations-du-PPI-2022-2026)